

☐ 1. Une période de grands changements

Le XVI^e siècle marque **l'époque de la Renaissance**, période de **renouveau** intellectuel et artistique.

Malgré les guerres d'Italie et les guerres de religion, la France connaît :

- El L'imprimerie qui diffuse les idées.
- IT L'influence italienne et le retour aux textes antiques.
- **S** L'enrichissement de la bourgeoisie et de l'aristocratie, alors que le peuple reste pauvre.

2. L'influence de l'Italie

L'Italie domine dans les domaines **artistique**, **scientifique et culturel**. Elle inspire la France grâce à :

- Les mariages diplomatiques, comme celui de Catherine de Médicis et Henri II.
- Catherine favorise les arts italiens et rend la cour française plus raffinée.

3. Les guerres d'Italie et rivalités

Les guerres d'Italie (1494–1559) opposent :

- FR François ler (France)
- DE Charles Quint (Saint-Empire romain germanique).
 - ☐ La France cherche à conquérir Naples et le Milanais et à rattraper son retard culturel.

Finalement, les **contacts pacifiques** remplacent les guerres.

т Les italianismes

L'influence italienne s'est aussi manifestée dans la langue française à travers de nombreux emprunts lexicaux.

→ Environ 8000 mots italiens sont entrés dans le français au XVI ^e siècle, dont 10 % sont encore utilisés aujourd'hui.					
□ Domaines touchés :					
 Guerre → canon, alarme, cartouche ⑤ Finance → banqueroute, crédit, trafic ⑥ Mœurs et vie de cour → courtisan, caresse, disgrâce ⓒ Peinture → coloris, profil, miniature ⑥ Architecture → balcon, appartement, chapiteau ⑥ Mais aussi → musique, danse, marine, commerce, institutions, etc. ଛ Exemples conservés aujourd'hui: rivolta, ambrello, gamella 					
Les guerres de religion (1562–1598)					
Le XVI ^e siècle fut aussi celui des guerres de religion , provoquées par la Réforme protestante :					
 GB Henri VIII (Angleterre) DE Luther (Allemagne) CH Calvin (Suisse) 					
† Catholiques (papistes) vs Protestants (huguenots) → principe : « crois ou meurs ». → Les deux camps cherchaient à imposer la "vraie foi", mais ces guerres servaient souvent les ambitions politiques des grandes familles.					
<u> </u>					
 famine □ pillage □ massacres □ torture et assassinats □ 					
El Les conséquences de la Réforme					
La Réforme marqua un tournant linguistique et religieux : → Déclin du latin et montée des langues vernaculaires (langues du peuple).					
Érasme (1469–1536)					

- Humaniste et théologien hollandais.
- Défend la lecture de la Bible dans la langue maternelle.
- Critique les prêtres qui gardent la parole de Dieu pour eux.

Martin Luther (1483–1546)

- Traduit la **Bible en allemand (1522)** → grand impact culturel.
- Sa traduction fixe la langue allemande écrite.
- L'Église catholique s'oppose à ces traductions, les jugeant hérétiques.
- → Plusieurs traducteurs furent **condamnés ou brûlés**.

☐ Jean Calvin (1509–1564)

- Fonde le calvinisme à Genève (1559).
- Diffuse sa doctrine en **français**.
- Son œuvre « Institution chrétienne » contribue à fixer la langue française et à repenser les rapports entre foi et pouvoir civil.

L'évolution linguistique au XVIe siècle

Pendant tout le XVI^e siècle, l'**Église catholique** continua à privilégier le **latin**, tandis que le **français** devint la langue des **protestants** en France et en Suisse romande.

El Les imprimeries de Genève et d'Amsterdam jouèrent un rôle essentiel dans la diffusion du français en Europe.

Les influences étrangères sur la langue française

Les **campagnes militaires** et les **découvertes du Nouveau Monde** introduisirent dans le français plusieurs **mots étrangers** :

GB et ES emprunts anglais et espagnols, surtout dans :

- 💥 le domaine **militaire**,
- Ples **produits exotiques** venus d'Amérique et d'Asie.

Le français emprunta :

- environ 300 mots de l'espagnol,
- environ 50 mots du portugais, entrés dans la langue entre la Renaissance et le XVIIe siècle.

Ces mots concernaient souvent les découvertes maritimes et coloniales. Cependant, ES l'Espagne n'exerça jamais une influence aussi forte que IT l'Italie, et GB l'anglais ne devint vraiment influent qu'au XIXe siècle (Angleterre), puis après la **Seconde Guerre mondiale** (États-Unis).

Les découvertes de Jacques Cartier (1534–1542)

- ♦ En 1534, le roi François Ier chargea Jacques Cartier (1491–1557) d'explorer de nouveaux territoires.
- Il découvrit le Canada et remonta le fleuve Saint-Laurent, mais ses tentatives de colonisation échouèrent.
- Cependant, il donna à la France :
 - des droits sur le territoire canadien.
 - la **toponymie** française et amérindienne,
 - les bases de la cartographie du Canada.

Ces voyages établirent les **premiers liens linguistiques** entre la France et l'Amérique.

FR Le français comme langue officielle

À la fin du XVIe siècle :

(1539)

- Le roi de France possédait une armée permanente, ce qui diffusa la langue française parmi les soldats.
- Paris devint le centre politique, économique et intellectuel du royaume.
- (\$\overline{\state}\$) Les **impôts** et la **richesse du roi** renforcèrent le **pouvoir royal** et la promotion du français.

→ Peu à peu, le français s'imposa comme langue d'unité nationale , symbole de culture , d'autorité et de prestige .					
Le français à Paris et l'ordonnance de Villers-Cotte	rêts				

name Paris : centre du pouvoir et de la langue

On trouvait à Paris:

le Parlement, la Chambre des Comptes, le Grand Conseil, la Chancellerie, etc.

À partir de 1528, le roi François Ier manifesta son intention de s'installer à
Paris.

Dès lors, une **nouvelle population influente** s'y installa et propagea le **françois** du roi.

Il se développa alors une **forme de français**, tantôt **populaire**, tantôt **cultivée**, qui s'étendit dans toute l'Île-de-France.

Deux variétés du français à Paris

- 1. Le parler populaire le parisien (ou francilien)
 - Utilisé par les artisans, ouvriers, serviteurs, petits marchands, etc.
- 2. Le français cultivé le françoys
 - **⊘** Utilisé par la **religion**, la **bourgeoisie**, **l'enseignement**, **l'administration** et le **droit**.

Ces deux variétés différaient surtout dans la prononciation et le vocabulaire ,
mais restaient intelligibles entre elles .
→ Le parisien comptait plus de locuteurs,
tandis que le françoys restait plus prestigieux .

L'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539)

Elle fut signée par **François Ier** dans son château de **Villers-Cotterêts**.

Objectifs:

- Renforcer le pouvoir royal,
- Réduire l'influence de l'Église,
- Imposer le français comme langue de l'administration et de la justice.

Les précédents historiques

Déjà avant 1539 :

- Ordonnance de Moulins (1490) Charles VII impose le « langage françois ou maternel » dans les procès.
- Ordonnance de 1510 Louis XII ordonne que les procédures se fassent « en vulgaire et langage du pays ».
- Ordonnance d'Is-sur-Tille (1535) François ler exige que les actes soient rédigés « en françoys ou du moins en vulgaire ».

Le contenu de l'ordonnance de 1539 Le texte principal portait sur la justice (Ordonnance du Roy sur le fait de justice). Mais deux articles concernaient directement la langue : Tous les actes officiels, jugements, et registres devaient être rédigés en français et non en latin. Les curés de chaque paroisse devaient tenir un registre des naissances, mariages et décès, signés par un notaire. Cela marqua la naissance de l'état civil en France. Conséquences L'ordonnance ne produisit pas d'effets immédiats, mais elle accéléra la diminution du latin au profit du français. Elle transforma le françois de l'Île-de-France en langue administrative et judiciaire unique, et donc en langue la plus utile et prestigieuse du royaume.

FR L'expansion du français en France et les premières grammaires

n Dès le milieu du XVI^e siècle, plusieurs **parlements régionaux** (Toulouse,

Bordeaux, etc.) avaient déjà adopté le français,

et vers 1550, l'occitan avait presque disparu des archives.

Diffusion limitée du français

♦ L'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539) avait imposé le français dans les administrations et justices du Midi de la France.

<u>A</u> Cependant, cette pénétration resta **limitée à la langue écrite** et non à la langue parlée.

Le français demeura longtemps une langue étrangère pour la majorité de la population.

Le français et les patois

- Au début de la Renaissance, la plupart des Français ne parlaient pas le français, mais leurs langues régionales, appelées patois (dialectes).
- Le mot *patois* fut inventé vers la **fin du XII**^e **siècle** pour désigner le parler des **paysans**.
- ♦ Dès le XV^e siècle, le *patois* fut considéré comme un **parler grossier**, opposé au **français du roi**.
- Le français devient donc une **langue de prestige**, tandis que les patois restent les **langues du peuple**.

El Les premières descriptions et études du français

- $\begin{picture}(100,0) \put(0,0){\line(0,0){100}} \put(0,0){\line(0,0){10$
 - Latinismes, italianismes, dialectalismes, néologismes, etc.

 ☐ Le français devient une langue littéraire et un outil scientifique.

□ **Les premières grammaires et dictionnaires** apparaissent alors en France (après l'Angleterre).

Les grammairiens créent une **terminologie française** : adjectif, conjonction, adverbe, conjugaison, terminaison, etc.

Les grammairiens du XVIe siècle

1.	Louis	Meigret	(v.1500 -	v.1558)

Traité de la grammaire françoise (1550)

☐ Il souhaitait que l'on **écrive comme on parle** et proposa un **système graphique original**.

2.	Honorat Rambaud (1516 – 1586)
	Il proposa une orthographe fondée sur la prononciation
	abc II inventa 24 nouvelles lettres, portant l'alphabet à 52 lettres!
â À	son époque :

- Les **riches** parlaient et écrivaient le français, même si leur langue maternelle restait un **patois**.
- Les pauvres, en revanche, ne parlaient pas français et n'écrivaient pas du tout.

Rambaud voulait rendre la langue accessible au peuple.

La langue à la fin du XVIe siècle

À la fin du XVIe siècle :

- L'orthographe n'était pas encore normalisée.
- On trouvait souvent plusieurs écritures d'un même mot sur une même page.
- Le lexique s'était enrichi grâce aux emprunts savants du latin.

☐ Bien que différente du français moderne, la langue restait **lisible sans traduction** — presque du **français moderne**.

La réalité sociale

Le peuple ignorait presque tout de cette langue « codifiée ». Dans la région parisienne, on parlait un **français populaire**, sans les raffinements de la langue savante.

L'enseignement reculait, et la majorité des paysans étaient illettrés. Seuls les notables des campagnes savaient lire et écrire le *françois*.